

## Cinq bonnes raisons de faire sa demande en ligne

---

**Déposer sa demande de logement social sur Internet, c'est plus simple et plus efficace. Voici pourquoi.**

En un clic, il est désormais possible de déposer sa demande initiale, la renouveler, évaluer son délai d'attente ou encore ajouter un justificatif à son dossier. Ce sont les nouvelles fonctionnalités qu'offre le [site](#) mis à disposition par le ministère du Logement et de l'Habitat durable pour simplifier et optimiser les demandes de logement social.



**Vous n'avez plus besoin de vous déplacer.** Il vous suffit d'avoir un accès à Internet pour effectuer votre demande initiale. Vous ne dépendez donc plus des horaires d'ouverture des guichets (mairies ou organismes Hlm). Vous n'avez plus à vous déplacer et à attendre d'être reçu. Vous trouverez sur le [site](#) toutes les informations utiles sur les documents à fournir et vous pourrez ainsi effectuer votre demande au moment opportun et au rythme qui vous convient. En cas de problème technique ou de difficultés à remplir le formulaire en ligne, vous pouvez contacter l'assistance par email et par téléphone (au prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).



**Vous connaissez le nombre de logements sociaux existants pour chaque commune dans toute la France.** La disponibilité et la mobilité au sein du parc de l'habitat social varient fortement selon les villes. Sur le [site](#), vous pourrez connaître le nombre de logements sociaux, celui des attributions de l'année précédente et celui des dossiers en attente. Vous pourrez ainsi mieux cibler votre recherche.



**Votre dossier est automatiquement transmis à tous les organismes Hlm du département** et les informations de votre dossier seront facilement consultables par l'ensemble des organismes Hlm de votre département sans avoir besoin de constituer pour chacun d'eux un nouveau dossier.



**Vous évaluez mieux vos délais d'attente** avant que votre dossier passe en commission d'attribution des logements.



**Vous actualisez votre demande.** À tout moment, à partir de votre espace personnel, vous pouvez ajouter des pièces ou mettre à jour vos informations.